

possibilité d'obliger les entreprises qui signent des contrats avec le gouvernement du Canada à réaliser des programmes d'action positive comme l'annonçait déjà *Femme en voie d'égalité*. Nous avons déjà fait connaître notre intention de mettre en oeuvre de tels programmes au sein de la Fonction publique.

Il est important de noter que le mouvement ouvrier canadien s'intéresse vivement à l'action positive, comme en témoignent les travaux du Comité d'égalité des chances et de traitement pour les travailleuses, du Congrès du travail du Canada. On reconnaît de plus en plus la nécessité d'éliminer toute discrimination systémique. Nous avons préféré d'abord laisser l'initiative aux sociétés, mais seulement 15 d'entre elles ont déjà conclu une entente à cet égard. Ceci démontre donc qu'il nous faudra adopter des mesures plus efficaces pour le secteur privé.

Le gouvernement canadien est aussi d'avis que l'égalité des droits pour la femme représente un des principaux secteurs d'activité et c'est dans cette optique que nous sommes à mettre au point de nouveaux programmes pour les années à venir. Nous reconnaissons que les inégalités marquées qui persistent entre hommes et femmes se rattachent directement à leur cloisonnement sur le marché du travail. Je suis convaincu que des mesures comme le principe de la parité salariale pour des fonctions équivalentes, l'action positive et des programmes de formation axés spécialement sur les femmes peuvent atténuer ce problème.

L'éducation
et la
formation

De toute évidence, c'est l'éducation qui peut le mieux neutraliser les injustices qui entachent le marché du travail. Au Canada, l'éducation est du ressort des provinces ce qui n'empêche pas une certaine continuité même si les programmes d'étude ne sont pas tout à fait identiques. Au Canada, l'éducation est obligatoire et gratuite pour les filles et les garçons jusqu'à l'âge de 16 ans. Selon la province, cela équivaut à 11 ou 12 ans de scolarité obligatoire. Nous sommes fiers de nos écoles primaires et secondaires où l'enseignement est gratuit de même que des systèmes d'enseignement universitaire et collégial que nous avons mis au point.

Depuis les cinq dernières années, des améliorations importantes se sont produites, comme en fait foi maintenant la proportion de femmes dans certaines professions. Par exemple, plus de 30 pour cent des diplômés en droit et en médecine sont des femmes. Le gouvernement fédéral contribue près de \$800 millions aux programmes de formation professionnelle, en plus des \$3 milliards qu'il consacre au financement des écoles postsecondaires. Nous avons également réalisé certains progrès au chapitre de la formation professionnelle, mais ils sont moins spectaculaires que dans celui des professions libérales. Environ 42 pour cent des participants aux cours de formation professionnelle sont des femmes, mais je dois admettre qu'elles se retrouvent surtout dans des métiers traditionnels. Dans le secteur de l'apprentissage, qui vise surtout des métiers non traditionnels, on ne compte que 3 pour cent de femmes.

Les stéréotypes

La leçon la plus importante que nous enseignent notre expérience en matière d'éducation au Canada, c'est que nous devons éviter de sous-estimer l'influence très négative qu'exercent la tradition et la société, ce qui comprend les stéréotypes sexuels, sur les jeunes Canadiens. Des gouvernements provinciaux, des conseils scolaires et diverses organisations non gouvernementales au Canada ont examiné les effets des stéréotypes